

LE PRIX DES CROQUEURS DE LIVRES 2023-2024

Règlement du concours

Article 1 :

La Direction des services départementaux de l'éducation nationale de l'Eure en partenariat avec l'association L'Oiseau Délire, la librairie l'Oiseau Lire, la Direction régionale des Affaires Culturelles de Haute-Normandie et les médiathèques de Louviers et Evreux organise pour l'année scolaire **2023-2024** un concours de lecture ouvert aux classes de cycles 1 et 2 des écoles publiques du département de l'Eure.

Article 2 :

Ce concours permet aux élèves de découvrir la littérature de jeunesse contemporaine en liant lecture, écriture et arts visuels. Trois niveaux de liste sont proposés aux classes : **petite et moyenne sections, grande section-CP et CE1-CE2**, chaque liste contenant cinq livres.

Une formation de 3h doublée sur la même journée est proposée aux enseignants inscrits. Elles auront lieu toutes deux le **mercredi 18 octobre 2023** à Louviers dans un collège, une le matin, la même l'après-midi. Cette formation proposera des ateliers plastiques sur l'illustration jeunesse et un atelier littérature jeunesse et écrit argumentatif.

Article 3 :

Par des activités de lecture et d'écriture mises en place en classe sur les cinq livres et par un dispositif d'élections à organiser de manière adaptée selon les niveaux de classe, les élèves devront choisir leur livre préféré. Une fois ce choix effectué, les élèves produiront :

- une affiche **évocatrice du contenu** du livre, genre première de couverture **pour les élèves de petite et moyenne section**
- une affiche **promotionnelle et argumentative** du livre avec l'utilisation d'une formule choc type slogan donnant envie de le lire, **pour les autres niveaux de classe**.

Le titre de l'album doit être présent sur l'affiche quel que soit le niveau de classe. Les critères de sélection du Jury sont présentés en article 6.

Article 4 :

Chaque classe qui participe au concours réalisera une seule affiche. **Les affiches qui ne respecteront pas les critères de sélection en article 6 pourront être écartées par le jury.**

Ces affiches seront envoyées ou déposées **au plus tard pour le mercredi 3 avril 2024** :

- à la librairie l'Oiseau Lire, 24 rue du Docteur OURSEL 27000 Evreux
- ou
- dans les locaux de votre circonscription.

On veillera à indiquer au verso de l'affiche, l'école et son adresse, le niveau de la classe, le titre du livre, le nom de l'enseignant. Les affiches déposées seront datées par les personnes qui les réceptionneront.

Article 5 :

Le jury est composé d'Annie FALZINI, présidente de l'association L'Oiseau Délire, de Madame Stéphanie BASTIEN, Inspectrice en charge de la MDL, de Barbara SAMUEL, Conseillère Pédagogique Départementale en arts visuels, de Marie-Pierre CASTELLI et Delphine IMENEURAET, Conseillères pédagogiques à Bernay et à Louviers, de Sophie HENON, Conseillère Pédagogique Départementale en Maîtrise de la Langue et de Catherine CAVIALE, Référente MDL et d'un-e enseignant-e de cycle 1 ou 2. **La délibération du jury aura lieu le mardi 15 mai 2024.** La proclamation des résultats sera faite par courrier électronique diffusé dans toutes les écoles participantes. **La remise des prix aura lieu le mercredi 12 juin 2024 à 14 h (à Evreux lieu à déterminer)** en présence des membres du Jury.

Article 6

Les critères d'évaluation seront, pour **tous les niveaux** :

- La présence obligatoire du titre du livre sur l'affiche
- Le format A2 : 420 x 594 mm
- L'évocation du contenu du livre : l'affiche doit permettre de comprendre le thème de l'ouvrage
- Son esthétique, en rapport avec l'ouvrage sans reprendre à l'identique sa couverture
- La réelle implication des élèves : au travers des techniques et procédés plastiques utilisés, y compris dans l'écriture.
- Attention, les présentations en relief affirmé ou de type pop-up **ne seront pas recevables.**

Seulement pour les GS-CP et CE1-CE2 :

- la dimension publicitaire ou argumentative de type **slogan** pour donner envie de lire le livre

À éviter (conseils) :

- L'usage de photocopies du livre
- Le recours au coloriage d'éléments photocopiés
- La reproduction à l'identique de la couverture du livre

Article 7 :

La remise des prix aura lieu le **mercredi 12 juin 2024 à Evreux** (lieu à préciser). Quatre classes seront primées par niveau de liste. Les 2 classes lauréates de chaque niveau bénéficieront d'un lot de livres. Les deux classes suivantes se verront attribuer un lot de livres. Les enseignant·es étant dans l'incapacité de venir avec des élèves à la remise des prix sont priés de **prévenir** de leur impossibilité auprès de Madame Comte à dsden27-dipel2@ac-normandie.fr.

Article 8 :

Toutes les affiches primées seront exposées à la librairie L'Oiseau Lire ou dans les médiathèques avant d'être restituées aux écoles.